



Parcours certifiant : Devenir Référent BIM Niveau 1



Dans un contexte de transition numérique, le secteur du bâtiment a besoin d'identifier des professionnels maîtrisant le sujet du BIM. Le CSTB formations, fort de son expertise a décidé de proposer des parcours de formations certifiant. Cette reconnaissance Référent BIM de niveau 1, garanti un niveau de compétences pour l'intégration du BIM dans son entité. Ce niveau sera attesté par une tierce partie spécialiste de la certification, Certivéa.

OBJECTIFS :

Cette certification vous permettra de :

- comprendre les fondamentaux du BIM dans le secteur du bâtiment
- déployer un plan d'action pour intégrer le BIM dans son activité/entité
- mettre en place une organisation multi-acteurs BIM sous un mode collaboratif
- établir un système d'échange interopérable
- aborder les règles juridiques et responsabilités liées au BIM
- devenir Référent BIM niveau 1

RESPONSABLE DE STAGE : Julien SOULA, Chef de la Division Maquette Numérique et Ingénierie Concourante, CSTB

LES PLUS DU STAGE

Une formation qui vous permet de devenir **Référent Reconnu par Certivéa** et d'être référencé comme professionnel BIM

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage : Gestionnaires de patrimoine – Bailleurs sociaux – Exploitants – Maîtres d'œuvre : BIM manager – Architectes – Bureaux d'études et d'ingénierie – Ingénieurs de conception – AMO -Economistes de la construction
Entreprises du bâtiment

PRÉREQUIS

- Avoir un diplôme de niveau III et 3 ans d'expérience ou
- Avoir 5 ans d'expérience dans le secteur du bâtiment de la construction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Témoignages et retours d'expérience
- formation à distance
- Études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen de 0,5 jour organisé en fin de formation par Certivéa

DOCUMENTATION REMISE :

Guides pratiques « Conduire un projet de construction à l'aide du BIM », et « Le BIM sous l'angle du droit », CSTB

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2018 :

- **Session 1 (P) :** 14/3, 10 et 11/4, 05 et 6/6, 26/6 et 27/6 (matin)
- **Session 2 (L) :** 26/4, 17 et 18/5, 19 et 20/6, 4/7 et 5/7 (matin)
- **Session 3 (P) :** 24/5, 21/6 et 22/6, 25 et 26/9, 11/10 et 12/10 (matin)
- **Session 4 (P) :** 19/9, 16 et 17/10, 13 et 14/11, 6/12 et 7/12 (matin)
- **Session 5 (L) :** 25/9, 18 et 19/10, 21 et 22/11, 19/12 et 20/12 (matin)

Durée : 7,5 jours (52h30)

dont 6,5 jours en présentiel

Horaires : 9h-17h30

Lieu : Paris (P) ou Lagord (L)

Tarif (net de taxes pour Paris et Hors Taxe à Lagord, déjeuner inclus) : 4 990 €

VOTRE CONTACT

R. HONORÉ : 01.40.50.28.61

✉ cstb-formations@cstb.fr

PROGRAMME

Fondamentaux du BIM :

(modules en ligne facultatifs)

- Pourquoi de l'émergence du BIM ?
- Comment définir les objectifs du BIM ?
- La maquette numérique BIM c'est quoi ?
- Comment décrire un projet en BIM ?

JOUR 1

Intégrer le BIM dans son activité

- Comment définir les fonctionnalités BIM ?
- Quels sont les facteurs de risques ?
- Comment mettre en place une organisation de projet en BIM ?
- Comment définir l'offre et la demande ?
- Quels coûts pour le déploiement du BIM ?
- Etude de cas : Consulting d'intégration

JOURS 2 ET 3

Mettre en place une démarche collaborative avec le BIM :

- mettre en place une organisation multi-acteurs BIM sous un mode collaboratif
- organiser un processus de traçabilité des informations produites sur la maquette numérique BIM
- préparer le recueil de données pour la gestion technique et patrimoniale de l'ouvrage
- rendre la maquette numérique accessible aux acteurs via le déploiement d'une plateforme collaborative

JOURS 4 et 5

(Modules introductifs en ligne)

Etablir un système d'échanges interopérable :

- Principes d'interopérabilités :
 - l'analyser ses besoins d'échanges
 - l'interopérabilité des outils des acteurs
 - les formats natifs ou standards ouverts
- Introduction au format IFC
- Structuration de l'IFC
- BIM en phase de conception
- BIM en phase de construction

JOUR 6

(Modules introductifs en ligne)

Règles juridiques et responsabilités dans un projet BIM :

- le BIM en phase de montage d'opération
- le contrat du BIM
- les responsabilités des acteurs
- le BIM en phase d'exploitation et maintenance
- la propriété intellectuelle en BIM

EXAMEN (3h30 – de 9h à 12h30)

Cet examen qui se déroule sur la dernière demi-journée est organisé par Certivéa

Pour aller plus loin : nous vous conseillons de suivre les formations « Devenir Référents BIM Niveau 2 » pour les filières : **Maîtrise d'œuvre (REFB2-MOE), Maîtrise d'ouvrage (REFB2-MO), Exploitant (REFB2-EX), Entreprises de construction (REFB2-ENT).**